

Emploi et insertion des personnes en situation de handicap BILAN 2019 Airbus Defence & Space SAS

17 août 2020

L'accord en faveur de l'**emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap** au sein d'ADS (2018 - 2020) s'inscrit dans le cadre de la loi du 10/07/1987, modifiée par la loi du 11/02/2005 "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap", qui instaure une obligation d'emploi de ces personnes à hauteur de 6 %.

Mardi 4 août 2020, la Direction a réuni les membres de la commission pour dresser le bilan de l'accord sur l'année 2019.

Taux d'emploi direct et indirect

Emploi direct = salariés déclarés RQTH (CDI, CDD, alternance, interim – dont recrutements)

Emploi indirect = sous-traitance et co-traitance secteur adapté et protégé

Taux d'obligation légal : 6 %

Taux d'obligation d'emploi global ADS : **4,64 %** (4,27 % en 2018)

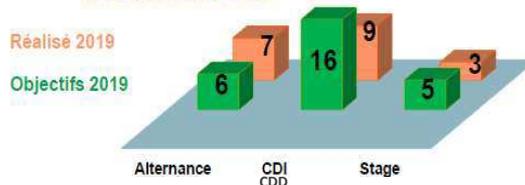
Taux d'emploi direct ADS : **2,78 %** (2,68 % en 2018)

Taux d'emploi indirect ADS : **1,85 %** (1,57 % en 2018)

Au 01/01/2020, seul l'emploi direct compte dans l'obligation d'emploi => taux

| Salariés/situation handicap | 2019 | 2018 |
|-----------------------------|------------|------------|
| ADS SAS | 197 | 172 |

Recrutement 2019



L'évolution du **taux d'emploi direct** s'explique par :

- ❑ **23 nouvelles reconnaissances RQTH** en 2019, dont 1 invalidité : 18 à Toulouse et 5 à Elancourt. Les facteurs clé sont : un impact significatif des **actions de sensibilisation**, des **assistantes sociales** et du **réseau Ambassadeurs** (à souligner 1 ambassadrice à Bezons et 1 ambassadrice à la Ciotat). Sur les 197 personnes en situation de handicap, 40 % à Elancourt et 26 % à Toulouse ont 56 ans et plus, ce qui risque d'impacter notre taux d'obligation d'emploi pour l'année 2020. Pour rappel, Elancourt comprend Bezons(0 RQTH) et la Ciotat (0 RQTH).

- ❑ **19 recrutements** en 2019.

Objectif non atteint pour les CDD/CDI et très peu de candidatures de stages, mais objectif atteint pour les alternances.

En synthèse, le **taux d'emploi direct** s'élève pour 2019 à 2,78 %.

- ❑ Toulouse : 2,60 % (2,32 % en 2018)
- ❑ Elancourt : 3,27 % (3,55 % en 2018). 0 CDI, alternance et départs en retraite salariés RQTH.

L'évolution du **taux d'emploi indirect** s'explique par une augmentation des contrats de sous-traitance Engineering à Toulouse et à l'action de General Procurement interne.

La CFE-CGC a bien pris note des axes de travail de la Direction pour engager des résultats plus positifs :

- ❑ Travail plus collaboratif avec la cellule dédiée de recrutement, les Business Partners et le référent local pour mieux cibler les profils et les besoins. Sur Toulouse, cela commence à porter ses fruits.
- ❑ Axes d'amélioration pour le recrutement, avec des candidatures plus ciblées notamment sur le site d'Elancourt (point de vigilance sur l'accessibilité à l'intérieur du site et prise en compte des aspects transport).
- ❑ Actions pour améliorer les déclarations et recrutements RQTH.
- ❑ Développement du réseau Ambassadeurs et des sessions de sensibilisation. Prendre le sujet très en amont (écoles...). Travailler aussi sur le sujet des « non renouvellements » de RQTH.
- ❑ Promotion de la campagne de stage à venir.

Insertion et formation

Parmi les mesures favorisant l'intégration, on note en particulier pour 2019 :

- ❑ 1 recrutement en alternance suite à un stage
- ❑ 200 heures pour l'accompagnement des salariés en situation de handicap dans leur environnement de travail.

Concernant **la formation en présentiel**, pas de discrimination particulière mais la CFE-CGC note une baisse des demandes qui s'inscrit dans une baisse générale pour tous les salariés : lié au changement du process (plus de campagne) ?

Par ailleurs, un module de sensibilisation en e-learning sur le handicap ouvert à tous les salariés devrait voir le jour fin 2020/janvier 2021.

Transparence salariale

- ❑ Cadres :
72,2 % bénéficiaires d'AI (82,1 % population globale)
3,6 % bénéficiaires d'une promotion (5,1 % population globale)
AI moyenne de 118 € (133 € population globale)
- ❑ Mensuels :
86,5 % bénéficiaires d'AI (86,1 % population globale)
16,2 % bénéficiaires d'une promotion (15,4 % population globale)
AI moyenne de 59 € (64 € population globale)

Devant ce constat, la CFE-CGC a bien pris note que la Direction va analyser ces écarts à la rentrée.

Maintien dans l'emploi

Pour rappel, le prestataire JLO intervient en support opérationnel de la Mission Handicap pour accompagner les salariés.

- ❑ 11 personnes ont bénéficié d'une aide au financement du matériel de vie
- ❑ 2 personnes ont bénéficié d'une aide pour la consultation de spécialistes
- ❑ 300 heures réalisées par les assistantes sociales en 2019.

A noter : si besoin d'aménagement pour télétravailler, la Mission Handicap finance sur recommandation du médecin du travail (être déclaré TH).

Pour la CFE-CGC, ce bilan montre encore une fois combien ce sujet, pourtant porté dans le Groupe par une volonté politique, et nourri en 2019 d'un nouvel élan à travers "le réseau Ambassadeur", reste difficile à faire décoller !

L'apparition de nouvelles règles en janvier 2020 va dans le sens d'un renforcement à mettre en oeuvre sur les recrutements et déclarations RQTH.

Pour la CFE-CGC, soutenir une dynamique de cet élan passe aussi par le fait de veiller à ce que chaque salarié en situation de handicap soit traité avec équité, respect, sans discrimination, et cela s'inscrit aussi bien dans la vie au sein des équipes que dans la carrière professionnelle.

Il est de la responsabilité de l'entreprise, et de chacun d'entre nous d'inclure cette diversité comme une richesse et non comme un handicap, et de changer notre regard.

**Une question ? Un conseil ? Prenez contact avec : Colette Patacz (Elancourt)
Marc Andreu, Isabelle Monteis, Béatrice Patouilliart, Carole Salinier (Toulouse)**

Restez Informés

Installez l'application My **CfeCgc** ADS
QR code ci-contre ou
<http://flashwebcodelink.com/406>



ON S'OCCUPE DE VOUS

Resp. Section Toulouse : **B. PATOULLIART 05 62 19 75 01**
Resp. Section Elancourt : **V. HENQUINBRANT 01 82 61 27 51**
Comité Européen ADS (ECADS) : **C. DUMAS 05 62 19 71 67**
DSC ADS SAS: **Th. PREFOL 05 62 19 74 31**
DSC adjoint ADS SAS : **D. VANCAYZEELE 01 61 38 85 03**

<https://hub.intra.corp/sites/OS ADS/CFE-CGC> - **tweeter: @cfecgcairbusds**